

Éducation. Mathilde Pimont, lauréate de la promotion Lumières des cités

Le 6 novembre, la municipalité de Forges-les-Eaux a honoré Mathilde Pimont, lauréate de la 17e promotion Lumières des cités. Ce dispositif est inscrit dans un programme régional de lutte contre les discriminations intitulé « Cap sur la diversité ».

Le dossier de Mathilde Pimont a été retenu parmi les 391 candidatures présentées par des jeunes de l'académie de Normandie. À 18 ans, la Forgionne a obtenu cette année le baccalauréat avec mention Très bien en suivant assidûment les cours dispensés au lycée Delamare-Deboutteville et a commencé à suivre un cursus de Psychologie à l'université de Mont-Saint-Aignan. Dorénavant, Mathilde sera financièrement aidée et accompagnée par des « parrains » (anciens enseignants) tout au long de ses études supérieures.

Christine Lesueur, maire de la Ville nouvelle a précisé : « **Nous ne sommes pas une cité mais nous sommes en zone de revitalisation rurale (Zrr) et entrons dans le cadre de ce dispositif** ». Lédile a également félicité Mathilde pour l'obtention de ce nouveau diplôme qui marque un ambitieux projet d'études supérieures et a « **espéré honorer d'autres lauréats forgions dans les années suivantes** ».

« Je me laisse du temps »

Mathilde est arrivée dans la cité forgionne l'année dernière et a brillé dans son année de Terminale. « **Je n'ai pas encore défini mes orientations de formation**, a confié la jeune femme avant de poursuivre, **pour l'instant, les bases qui me sont données tendent vers une pratique de psychologue généraliste. Il est possible que je m'oriente vers les enfants ou peut-être vers les personnes âgées, en tout cas vers les êtres les plus fragiles. Je me laisse du temps !** » Et de continuer : « **J'ai déjà donné du temps caritatif en tant que bénévole à des personnes du 3e âge, en organisant leurs repas par exemple** ». Empathique, la Normande a « **une pensée pour mes camarades encore lycéens qui ont bien du courage à bien étudier dans ces années Covid** ». Elle « **les encourage vivement à demander, par l'intermédiaire de l'Administration du lycée, la possibilité d'entrer dans ce dispositif en érigeant un dossier** ».



Mathilde Pimont, au côté d'Isabelle Klotz, touchera une bourse de 600 € pour l'année 2021-2022.